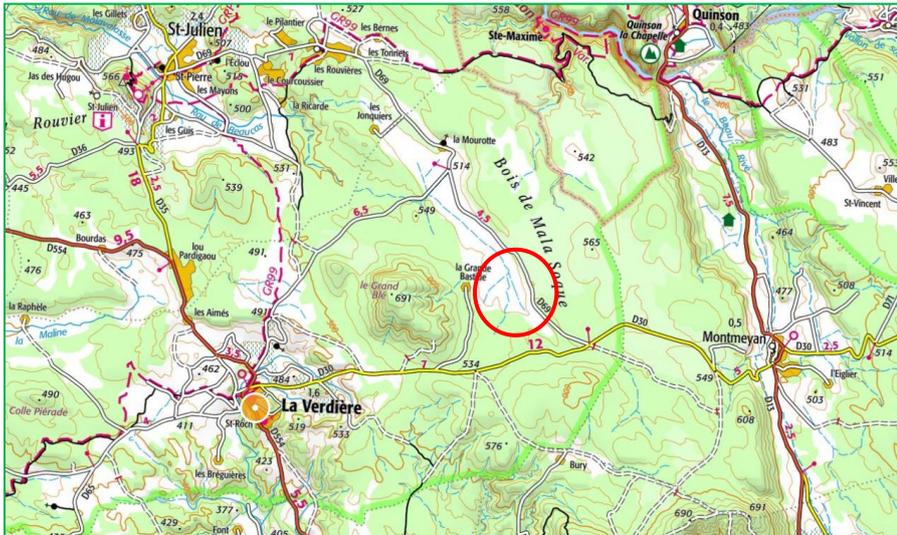


Sorties botaniques - Sentier de découverte du CEN PACA Domaines de la Vincence et de la Rabelle, La Verdière (83)

7 juin 2023 et 22 mai 2024

Deux sorties complémentaires

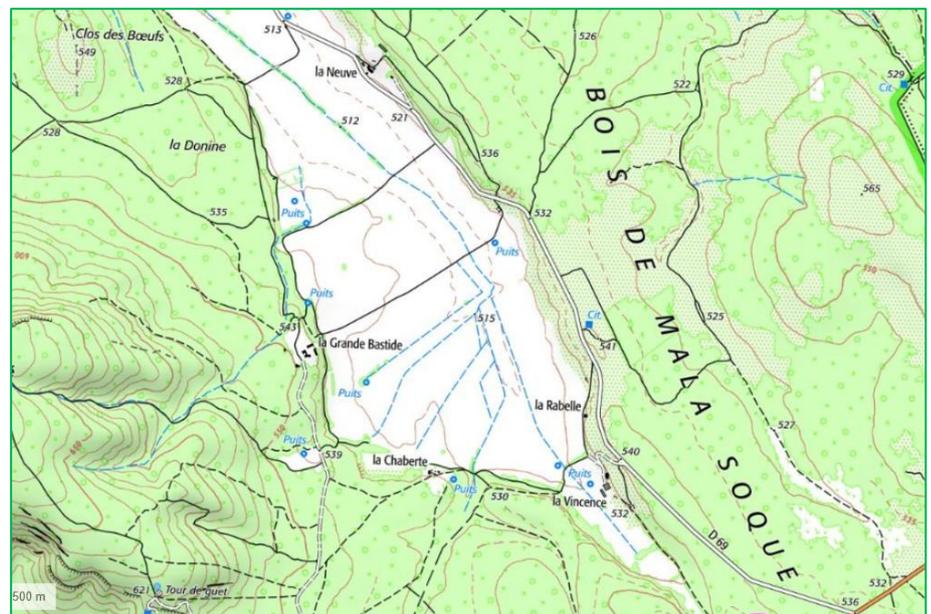
Nous avons fait deux sorties complémentaires, à cheval sur deux années, le 7 juin 2023 et le 22 mai 2024, destinées à découvrir la flore présente sur le sentier de découverte du Domaine de La Rabelle, géré par le CEN PACA (Conservatoire d'Espaces Naturels de la Région PACA), auquel on accède par le Domaine de La Vincence.



Le rond rouge montre la situation géographique des Domaines de la Vincence et de La Rabelle par rapport aux villages de La Verdière et Montmeyan.

Habitant sur place au Domaine de la Vincence, son concepteur, mais aussi conservateur bénévole du CEN PACA, Jean-Paul Dauphin, nous a reçus par deux fois très chaleureusement et nous a livré de précieuses informations, à la fois sur le principe de gestion du sentier de découverte (protection, plantations, visites, animations, conventions avec les agriculteurs et éleveurs) et sur les différentes stations que l'on peut rencontrer en le parcourant, qui sont d'ailleurs signalées par des balises numérotées.

Ce sentier fait une grande boucle de plusieurs kilomètres à travers différents milieux : pelouses steppiques, champs cultivés, haies et bocage provençal, petites zones humides, garrigue (appelée aussi matorral), forêt de chênes, friches. Ces habitats sont parfois en mosaïque et l'on retrouve certaines espèces dans plusieurs d'entre eux. Il faut noter que le sentier traverse par deux fois la route (à l'aller et au retour), ce qui permet d'explorer davantage de milieux.



Lors de la première sortie, le 7 juin 2023 (11 participants), nous n'avions fait que le premier tiers du parcours, entièrement du côté du Domaine de la Vincence, car nous avons consacré beaucoup de temps aux discussions avec Jean-Paul Dauphin. Nous sommes donc revenus l'année suivante, le 22 mai 2024 (8 participants), et avons fait un peu plus rapidement, en autonomie, le reste du parcours qui nous a permis, entre autres, d'aller explorer la forêt communale et la garrigue de l'autre côté de la route D69.

Nous avons donc décidé de ne faire qu'un seul compte-rendu regroupant les observations des deux journées, en présentant les différents milieux et les espèces qu'ils accueillent. Bien entendu, il n'est pas possible d'illustrer ici la totalité des 300 espèces rencontrées. Seules les plus pertinentes ou les plus originales sont représentées en photos. Le lecteur pourra consulter sur notre site internet les relevés complets (ou inventaires) de ces deux sorties regroupées, sur des documents séparés (par stations, par ordre alphabétique et par familles).

Par ailleurs, si la découverte de la flore était notre principal objectif, quelques-uns d'entre nous se sont aussi intéressés aux insectes. On trouvera donc à la suite de ce document, un aperçu des observations entomologiques lors de ces deux journées. Cette partie consacrée aux insectes peut également être retrouvée dans un document séparé sur notre site internet, dans le menu « Inventaires & doc. photos », rubrique « Autres ».

Les pelouses steppiques

Dès le début du parcours, nous pouvons explorer sur du calcaire jurassique, donc un sol assez pauvre, des pelouses steppiques dont la dynamique de végétation est bloquée : elles sont pâturées entre le 1^{er} octobre et le 15 mars et sont maintenues ouvertes par le soleil de juillet, vecteur de sécheresse. Ces pelouses s'étendent aussi en bordure de route et nous les retrouverons le deuxième jour en franchissant la route sur le chemin du retour.



Observations sur les pelouses steppiques. Ciel gris : en 2023 ; ciel bleu : en 2024.

Sur ces pelouses, les Poacées (graminées) sont très nombreuses, nous en avons noté 24 espèces. La plupart d'entre elles sont très courantes et peuvent se retrouver dans de très nombreux sites de notre région, comme les différents Bromes (*Anisantha madritensis*, *A. rubens*, *A. sterilis*, *A. tectorum*, *Bromopsis erecta*, *Bromus hordeaceus*), Égilopes (*Aegilops geniculata*, *A. neglecta*, *A. triuncialis*) et Brachypodes (*Brachypodium distachyon*, *B. retusum*), ainsi que l'Avoine barbue (*Avena barbata*), le Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*, deux sous-espèces) ou l'Ivraie vivace (*Lolium perenne*).

La plus emblématique est la Stipe capillaire (*Stipa capillata*) qui est caractéristique de cet habitat, mais on peut noter aussi par endroits d'autres stipes (*Stipa eriocalis*, *Stipa offneri*, *Achnatherum bromoides*), la Mélisque ciliée (*Melica ciliata*), l'Avoine faux-brome (*Helictochloa bromoides*), la Koelérie du Valais (*Koeleria vallesiana*), la Fétuque des prés (*Schedonorus pratensis*) et la Vulpie ciliée (*Vulpia ciliata*).



Stipa capillata
(Stipe capillaire)

Les espèces ligneuses sont peu nombreuses et très dispersées, on peut tout au plus noter le Genévrier cade (*Juniperus oxycedrus*), le Poirier à feuilles d'amandier (*Pyrus spinosa*), le Rouvet (*Osyris alba*) et le Thym commun (*Thymus vulgaris*).

Quelques espèces de grande taille se signalent rapidement à la vue : la Molène pulvérulente (*Verbascum pulverulentum*), l'Onopordon d'Illyrie (*Onopordum illyricum*), le Chardon noircssant (*Carduus nigrescens*), le Chardon à capitules denses (*Carduus pycnocephalus*), le Carthame laineux (*Carthamus lanatus*), l'Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*), l'Ail arrondi (*Allium rotundum*), la Roquette bâtarde (*Hirschfeldia incana*), le Bunias fausse roquette (*Bunias erucago*), le Sisymbre officinal (*Sisymbrium officinale*), la Grande mauve (*Malva sylvestris*), la Vipérine commune (*Echium vulgare*), l'Érodium bec de cigogne (*Erodium ciconium*), la Scorsonère laciniée (*Podospermum laciniatum*), le Salsifis de Provence (*Tragopogon porrifolius*), la Vesce de Hongrie (*Vicia pannonica* var. *purpurascens*), la Campanule raiponce (*Campanula rapunculus*) et la Centaurée de Malte (*Centaurea melitensis*), très localisée en bordure de pelouse.



Verbascum pulverulentum
(Molène pulvérulente)



Onopordum illyricum
(Onopordon d'Illyrie)



Carduus nigrescens
(Chardon noircssant)



Carthamus lanatus
(Carthame laineux)



Hirschfeldia incana
(Roquette bâtarde)



Bunias erucago (fruit)
(Bunias fausse roquette)



Allium rotundum
(Ail arrondi)



Campanula rapunculus
(Campanule raiponce)



Centaurea melitensis
(Centaurée de Malte)

Notons que cinq espèces de silènes sont présentes sur ces pelouses : le Silène d'Italie (*Silene italica*), le Compagnon blanc (*Silene latifolia* subsp. *alba*), le Silène enflé (*Silene vulgaris* subsp. *vulgaris*), le Silène cure-oreilles (*Silene otites*) et le plus discret Silène nocturne (*Silene nocturna*).

Quelques orchidées viennent aussi agrémenter ces pelouses : l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), l'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*), encore en début de floraison, et la Barlie de Robert (*Himantoglossum robertianum*), déjà en fin de floraison.

Certaines espèces de taille moyenne ont particulièrement attiré les amateurs de belles photos : la Nigelle de Damas (*Nigella damascena*), l'Ornithogale de Narbonne (*Loncomelos narbonensis*), la Cynoglosse à feuilles de giroflée (*Pardoglossum cheirifolium*), le Liseron cantabrique (*Convolvulus cantabrica*), l'Orlaya à grandes fleurs (*Orlaya grandiflora*) et le très populaire Coquelicot (*Papaver rhoeas*).



Anacamptis pyramidalis
(Orchis pyramidal)



Orlaya grandiflora
(Orlaya à grandes fleurs)



Nigella damascena
(Nigelle de Damas)



Helianthemum salicifolium
(Hélianthème à feuilles de saule)

Enfin, le couvert végétal est complété par de nombreuses espèces de taille réduite, à commencer par des luzernes (*Medicago minima*, *M. rigidula*), des trèfles (*Trifolium campestre*, *T. scabrum*, *T. stellatum*), des euphorbes (*Euphorbia exigua*, *E. serrata*), des hélianthèmes (*Helianthemum hirtum*, *H. nummularium*, *H. salicifolium*), des érodiums et géraniums (*Erodium cicutarium*, *E. malacoides*, *Geranium columbinum*), des crépis (*Crépis foetida*, *C. sancta*), des hippocrépis (*Hippocrepis ciliata*, *H. comosa*) et des lins (*Linum strictum*, *L. usitatissimum* subsp. *angustifolium*).

On trouve aussi de nombreuses espèces habituées aux sols calcaires des garrigues, dont on ne donnera ici que les noms scientifiques (pour les noms vernaculaires, voir plus loin ou consulter l'inventaire) : *Alyssum alyssoides*, *Aphyllantes monspeliensis*, *Arenaria serpyllifolia*, *Asparagus acutifolius*, *Astragalus hamosus*, *Clinopodium nepeta* subsp. *nepeta*, *Eryngium campestre*, *Hypericum perforatum*, *Lepidium hirtum*, *Lysimachia foemina*, *Melilotus sulcatus*, *Odontites luteus*, *Petrorhagia prolifera*, *Plantago lagopus*, *Poterium sanguisorba*, *Reseda phyteuma*, *Saponaria ocymoides*, *Scandix pecten-veneris*, *Sedum acre*, *Sherardia arvensis* et *Sideritis romana*.

En nombre plus restreint, nous avons noté l'Astragale en étoile (*Astragalus stella*), la Coronille scorpion (*Coronilla scorpioides*), le Miroir de Vénus (*Legousia speculum-veneris*), la Guimauve hérissée (*Malva setigera*), l'Orobanche améthyste (*Orobanche amethystea*), la Tunique saxifrage (*Petrorhagia saxifraga*), le Torilis à feuilles étroites (*Torilis leptophylla*), la Véronique des champs (*Veronica arvensis*) et le Xéranthème fermé (*Xeranthemum inapertum*). Il y avait aussi quelques rares individus de l'Adonis annuel (*Adonis annua*), que l'on a retrouvé ensuite au bord des champs cultivés et dans le bocage.



Astragalus stella (Astragale en étoile)



Torilis leptophylla (Torilis à feuilles étroites)



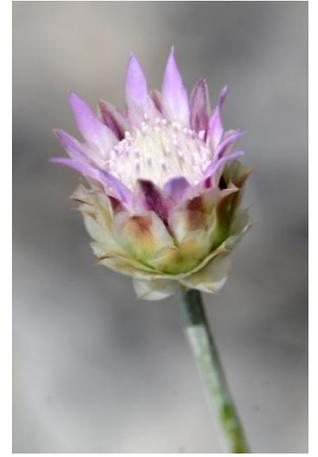
Malva setigera
(Guimauve hérissée)



Orobanche amethystea
(Orobanche améthyste)



Petrorhagia saxifraga
(Tunique saxifrage)



Xeranthemum inapertum
(Xéranthème fermé)

Les espèces messicoles

Notre guide nous a menés ensuite au bord d'un champ d'orge, délimité par une clôture très légère, afin d'observer quelques espèces messicoles en bordure de celui-ci.



Observation des plantes messicoles en bordure du champ d'orge.

Sur la photo de gauche, les arbres délimitent la haie que nous allons suivre après. Au fond, on distingue la forêt de chênes.

Outre certaines espèces déjà citées dans le paragraphe précédent, mais plus à leur place ici (*Adonis annua*, *Coronilla scorpioides*, *Legousia speculum-veneris*), nous avons constaté la présence du Bifora rayonnant (*Bifora radians*), du Bleuet (*Cyanus segetum*), de l'Anthemis des champs (*Anthemis arvensis*), de la Gesse aphyllé (*Lathyrus aphaca*), du Coquelicot (*Papaver rhoeas*), du Brachypode de Phénicie (*Brachypodium phoenicoides*) et du Trèfle à feuilles étroites (*Trifolium angustifolium*).



Adonis annua
(Adonis annuel)



Legousia speculum-veneris
(Miroir de Vénus)



Bifora radians
(Bifora rayonnant)



Cyanus segetum
(Bleuet)

Quelques espèces banales accompagnaient ces messicoles : le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), la Pimprenelle (*Poterium sanguisorba*) et le Trèfle champêtre (*Trifolium campestre*).

Le bocage provençal : des haies et des chemins entre les cultures

Du Domaine de la Vincence jusqu'à la forêt de chênes la plus proche, nous avons suivi un chemin bordé de haies, passant au milieu de champs cultivés et franchissant un petit canal destiné à l'irrigation. C'est ce que notre hôte appelle le « bocage provençal ».

Les haies ne sont pas débroussaillées et abritent tout un cortège d'insectes qui trouvent là un habitat conforme à leurs attentes, d'autant que, par convention avec les agriculteurs exploitant ces champs, l'usage des pesticides est exclu.

Sur la photo ci-contre, on voit le chemin qui suit la ligne d'arbres en bordure du champ d'orge et qui va s'avancer entre deux haies pour ensuite déboucher sur la forêt qu'on aperçoit au fond.



Lors de la deuxième journée, à l'autre extrémité du circuit, après avoir traversé la route pour retourner de ce même côté, nous avons dû emprunter un autre chemin au milieu de champs très imposants, pour d'abord rejoindre une ruine (la Grande Bastide) et ensuite retourner à la forêt de chênes. La différence notable par rapport à ce qui est décrit ci-dessus, c'est que les haies sont réduites ou absentes lors de cette traversée.



Plusieurs aspects des champs traversés lors de la deuxième journée.



La Grande Bastide en ruines. A gauche : l'approche (on la distingue au centre). A droite : sur place.

Afin de ne pas trop morceler l'inventaire et le compte-rendu, nous avons quand même regroupé tous ces chemins puisqu'ils répondent tous à l'appellation « bocage provençal ».

Il n'est pas facile de rendre compte des observations dans ces milieux car nous avons affaire à plusieurs cortèges floristiques imbriqués. Pour chacun d'entre eux nous donnons la liste quasi complète des espèces observées (noms scientifiques uniquement pour les deux premières catégories, afin de ne pas trop surcharger le texte) :

1. Les plantes fréquentant les chemins (lieux de passage piétinés) et les bas-côtés parfois remués. Ce sont **des espèces rudérales** fréquentes partout dans notre région : *Anisantha diandra* (syn. *Bromus diandrus*), *Arenaria serpyllifolia*, *Avena barbata*, *Bellis perennis*, *Bromopsis erecta*, *Bromus hordeaceus*, *Capsella bursa-pastoris*, *Convolvulus arvensis*, *Crepis foetida*, *Dactylis glomerata*, *Elytrigia repens*, *Euphorbia cyparissias*, *Euphorbia helioscopia*, *Galium aparine*, *Galium mollugo* subsp. *mollugo*, *Geranium molle*, *Hordeum murinum* subsp. *leporinum*, *Lactuca serriola*, *Lepidium campestre*, *Lepidium draba*, *Lolium multiflorum*, *Lolium rigidum*, *Malva sylvestris*, *Minuartia hybrida*, *Myosotis arvensis*, *Plantago lanceolata*, *Poterium sanguisorba*, *Sherardia arvensis*, *Sisymbrium officinale*, *Trifolium campestre*, *Trifolium pratense*, *Trifolium repens*, *Urospermum picroides*, *Verbena officinalis*, *Veronica persica* et *Vicia hybrida*.

Dans ce cortège on peut inclure une belle Solanacée vue près de la ruine : la Jusquiame noire (*Hyoscyamus niger*) et une Poacée assez rare, l'Égilope cylindrique (*Aegilops cylindrica*).



Hyoscyamus niger
(Jusquiame noire)



Aegilops cylindrica
(Égilope cylindrique)

2. **Les plantes plutôt méditerranéennes**, fréquentes dans la garrigue ou des milieux chauds et secs (pelouses, rocailles), qui s'implantent volontiers sur les bords des chemins ou en bordure de champ, mais ici en petit nombre (on les retrouvera plus loin pour la plupart d'entre elles) : *Anacamptis pyramidalis*, *Aphyllantes monspeliensis*, *Crepis sancta*, *Crepis vesicaria* subsp. *taraxacifolia*, *Dianthus balbisii* subsp. *balbisii*, *Foeniculum vulgare*, *Genista hispanica* subsp. *hispanica*, *Helianthemum italicum*, *Hippocrepis comosa*, *Knautia collina*, *Lathyrus setifolius*, *Marrubium vulgare*, *Potentilla hirta*, *Ranunculus bulbosus*, *Saponaria ocymoides*, *Scabiosa atropurpurea* var. *maritima*, *Sedum album*, *Silene italica*, *Thesium humifusum* subsp. *divaricatum* et *Trifolium stellatum*.



Anthemis arvensis
(Anthémis des champs)

3. **Les plantes plutôt messicoles**, dont certaines déjà citées dans le paragraphe précédent (*Adonis annua*, *Anthemis arvensis*, *Papaver rhoeas*) : le Fromental (*Arrhenatherum elatius*), le Brachypode de Phénicie (*Brachypodium phoenicoides*), le Gaillet jaune (*Galium verum* subsp. *verum*), le Sainfoin à feuilles de vesce (*Onobrychis viciifolia*), la Vesce de Hongrie (*Vicia pannonica* var. *purpurascens*) et la Vesce cultivée (*Vicia sativa*). Ces espèces ont été vues en abondance dans les bordures des champs traversés au retour, à l'extrémité du domaine.



Vicia pannonica
(Vesce de Hongrie)

4. **Les plantes affectionnant d'ordinaire les prairies ou pelouses un peu sèches** mais qui se mêlent volontiers aux plantes messicoles : l'Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*), l'Ail rose (*Allium roseum*), la Centaurée chausse-trappe (*Centaurea calcitrapa*), le Crépis élégant (*Crepis pulchra*), le Cabaret des oiseaux (*Dipsacus fullonum*), la Knautie des champs (*Knautia arvensis*), la Knautie à feuilles entières (*Knautia integrifolia*), le Poirier à feuilles d'amandier (*Pyrus spinosa*), la Scabieuse à trois étamines (*Scabiosa triandra*), le Salsifis des prés (*Tragopogon pratensis*) et l'Avoine jaunâtre (*Trisetum flavescens*).



Allium roseum
(Ail rose)



Centaurea calcitrapa
(Centaurée chausse-trappe)



Knautia integrifolia
(Knautie à feuilles entières)



5. **Les plantes préférant les haies, les lisières de sous-bois, les mégaphorbiaies, les lieux plutôt frais** : le Cerfeuil des bois (*Anthriscus sylvestris*), la Bardane (*Arctium* sp.), le Cytise à feuilles sessiles (*Cytisophyllum sessilifolium*), le Géranium découpé (*Geranium dissectum*), la Gesse à larges feuilles (*Lathyrus latifolius*), le Prunellier (*Prunus spinosa*), la Ronce à feuilles d'orme (*Rubus ulmifolius*), le Compagnon blanc (*Silene latifolia* subsp. *alba*), le Tordyle élevé (*Tordylium maximum*) et le Torilis des champs (*Torilis arvensis* subsp. *arvensis*).

Enfin, au bord du canal, sur le chemin du retour, nous avons observé la Laïche hérissée (*Carex hirta*) et la Laïche cuivrée (*Carex otrubae*), ainsi qu'un Mûrier blanc (*Morus alba*).



Lathyrus latifolius
(Gesse à larges feuilles)



Tordylium maximum
(Tordyle élevé)



Carex hirta
(Laïche hérissée)

La forêt de chênes et le chemin en lisière

La limite du Domaine est constituée par une forêt peuplée majoritairement de Chênes pubescents (*Quercus pubescens*) et de Chênes verts (*Quercus ilex*). Elle est longée sur quelques centaines de mètres par un large chemin serpentant d'abord entre deux rangées d'arbres puis se rapprochant des terrains cultivés. Entre la forêt elle-même et le chemin, la lisière se montre assez riche en espèces, d'autant qu'elle présente par endroits des zones assez ombragées et d'autres à découvert, bien plus sèches, où l'on retrouve une flore méditerranéenne calcicole familière.



Différents aspects du sentier en lisière de forêt. A gauche : le début. Ensuite : succession de places ombragées et à découvert.

Si une forêt est présente à cet endroit, c'est que le sol est fracturé, ce qui a permis l'enracinement en profondeur. Elle a été très exploitée dès le XVII^e siècle pour la vente de bois de haute futaie. Au fil des siècles il ne restait que des chênes pubescents avec des branches charpentières. Avec le phénomène de la sénescence, des taillis ont remplacé les grands arbres, puis petit à petit la forêt a repris du volume, le Chêne vert est revenu. Elle présente aujourd'hui un aspect assez dense avec des troncs très rapprochés. On y trouve également le Frêne à feuilles étroites (*Fraxinus angustifolia* subsp. *angustifolia*), l'Ormeau (*Ulmus minor*), l'Érable champêtre (*Acer campestre*) et l'Érable à feuilles d'obier (*Acer opalus*). De nombreux troncs sont couverts par le Lierre (*Hedera helix*).

Ces dernières années, des programmes de plantation ont été mis en place pour diversifier la forêt, en introduisant des feuillus, notamment les espèces suivantes : l'Érable à feuilles d'obier (*Acer opalus*), l'Alisier torminal (*Sorbus torminalis*), l'Alisier blanc (*Sorbus aria*), le Cormier ou Sorbier domestique (*Sorbus domestica*), le Tilleul à feuilles en cœur (*Tilia cordata*)... Apparemment ces plantations donnent des résultats satisfaisants et l'espoir est grand de retrouver une belle forêt.



Sorbus torminalis



Sorbus domestica



Acer opalus

Pour les arbustes et arbrisseaux, on remarque le Filaire à larges feuilles (*Phillyrea latifolia*), le Nerprun alaterné (*Rhamnus alaternus*), l'Aubépine (*Crataegus monogyna*), le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), le Genévrier commun (*Juniperus communis* subsp. *communis*), le Troène commun (*Ligustrum vulgare*), le Cytise à feuilles sessiles (*Cytisophyllum sessilifolium*), le Chèvrefeuille étrusque (*Lonicera etrusca*) et le Rosier des haies (*Rosa agrestis*). Pour les sous-arbrisseaux, le Thym (*Thymus vulgaris*), l'Immortelle commune (*Helichrysum stoechas*) et la Lavande à feuilles étroites (*Lavandula angustifolia*) sont très présents.

Les premières fleurs que l'on remarque dans la lisière ombragée, ce sont des Ophrys et bien sûr cela ne laisse jamais les botanistes indifférents, d'autant plus s'ils sont photographes ! On peut observer ici trois espèces : l'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*), l'Ophrys bécasse (*Ophrys scolopax*) et l'Ophrys de Bertoloni (*Ophrys bertolonii* subsp. *bertolonii*). Nous nous sommes même interrogés sur certains individus qui nous semblaient être des hybrides entre les espèces présentes...

Non loin de là, dans un renforcement du sous-bois, nous allons même découvrir une quatrième espèce, que l'on voit moins souvent : le délicat et discret Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*).



Ophrys apifera
(Ophrys abeille)



Ophrys scolopax
(Ophrys bécasse)



Ophrys bertolonii
(Ophrys de Bertoloni)



Ophrys insectifera
(Ophrys mouche)



Cephalanthera damasonium
(Céphanthère de Damas)

Mais les amateurs d'orchidées vont être vraiment comblés car un peu plus loin ils vont trouver la Céphanthère de Damas (*Cephalanthera damasonium*), la Céphanthère rouge (*Cephalanthera rubra*), l'Orchis moustique (*Gymnadenia conopsea*), l'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*), l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), décidément abondant, et enfin l'Orchis pourpre (*Orchis purpurea*) ! On rencontrera même des feuilles d'Épipactis à larges feuilles (*Epipactis helleborine* subsp. *helleborine*).



Cephalanthera rubra
(Céphanthère rouge)

Dans cette zone, si l'on retrouve des espèces banales déjà rencontrées dans les biotopes précédents (*Bromopsis erecta*, *Elytrigia repens*, *Euphorbia cyparissias*, *Koeleria vallesiana*, *Lathyrus aphaca*, *Medicago minima*, *Trifolium campestre*), on n'en découvre pas moins un grand nombre de « nouveautés ».

Pour les Poacées, on note le Brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*), l'Amourette commune (*Briza media* subsp. *media*), la Petite Mélique (*Melica minuta*), la Fléole bulbeuse (*Phleum nodosum*) et le Pâturin à feuilles étroites (*Poa pratensis* subsp. *angustifolia*).

Les Lamiacées sont aussi très présentes : le Bugle petit pin (*Ajuga chamaepitys*), le Calament acinos (*Clinopodium acinos*), le Phlomis herbe-au-vent (*Phlomis herba-venti*), la Sarriette (*Satureja montana*), l'Épiaire droite (*Stachys recta*), la Germandrée petit chêne (*Teucrium chamaedrys*) et la Germandrée tomenteuse (*Teucrium polium* subsp. *polium*).



Clinopodium acinos
(Calament acinos)



Stachys recta
(Épiaire droite)

Les Asparagacées ont trois représentants : l'Aphyllante de Montpellier (*Aphyllantes monspeliensis*), le Muscari à toupet (*Muscari comosum*) et la Dame d'onze heures (*Ornithogalum umbellatum*).



Aphyllantes monspeliensis
(Aphyllante de Montpellier)



Ornithogalum umbellatum
(Dame d'onze heures, Ornithogale en ombelle)

Pour les Brassicacées, on note l'Arabette à siliques planes (*Arabis planisiliqua*) et le Rapistre rugueux (*Rapistrum rugosum* subsp. *rugosum*).



Les Fabacées sont nombreuses, avec le Lotier corniculé (*Lotus corniculatus* subsp. *corniculatus*), l'Hippocrépide à toupet (*Hippocrepis comosa*), le Genêt d'Espagne (*Genista hispanica*), mais surtout avec les belles surprises que sont l'Astragale pourpre (*Astragalus hypoglottis*) et surtout le très peu fréquent Astragale vésiculeux (*Astragalus vesicarius* subsp. *vesicarius*), dont on retrouvera le deuxième jour une très belle station dans la forêt de l'autre côté de la route (voir les photos plus loin).

Au rayon des Astéracées citons la belle Catananche bleue (*Catananche caerulea*), l'Épervière cendrée (*Hieracium cinerascens*) et le petit Micrope dressé (*Bombycilaena erecta*).

Astragalus hypoglottis
(Astragale pourpre)

Enfin, citons pêle-mêle, toutes familles confondues, des espèces méditerranéennes calcicoles familières présentes en grand nombre, dont certaines ont été à peine évoquées dans le bocage, mais qui sont plus ici dans leur habitat préférentiel : la Laïche glauque (*Carex flacca*), le Géranium pourpre (*Geranium purpureum*), la Knautie des collines (*Knautia collina*), le Lin de Narbonne (*Linum narbonense*), le Mouron bleu (*Lysimachia foemina*), la Petite Orobanche (*Orobanche minor*), le Polygala commun (*Polygala vulgaris*), la Potentille velue (*Potentilla hirta*), la Renoncule bulbeuse (*Ranunculus bulbosus*), la Garance voyageuse (*Rubia peregrina*), la Saponaire de Montpellier (*Saponaria ocymoides*), l'Orpin à pétales dressés (*Sedum ochroleucum*), le Silène d'Italie (*Silene italica*), le Thésium divariqué (*Thesium humifusum* subsp. *divaricatum*) et la Molène sinuée (*Verbascum sinuatum*) dont on ne voit encore que la grande rosette aux feuilles ondulées.



Potentilla hirta
(Potentille velue)



Orobanche minor
(Petite Orobanche)



Knautia collina
(Knautie des collines)



Linum narbonense
(Lin de Narbonne)



Saponaria ocymoides
(Saponaire de Montpellier)

Deux petites zones humides

Quelques dizaines de mètres après le début du chemin de lisière que nous venons d'évoquer a été aménagée une cuvette artificielle où se développent quelques espèces inféodées aux milieux humides.

Encore plus loin, presque à l'extrémité de ce chemin, en gravissant sur la gauche un gros talus attenant à la forêt, on découvre une mare bien plus grande, fréquentée par des libellules.

Dans ces zones humides, nous avons noté « les pieds dans l'eau » le Jonc diffus (*Juncus effusus*), la Laïche cuivrée (*Carex otrubae*), la Renoncule à feuilles capillaires (*Ranunculus trichophyllus*), la Menthe pouillot (*Mentha pulegioides*), non fleurie, le Cresson rude (*Sisymbrella aspera*) et sur les bords, entre autres, la Laïche glauque (*Carex flacca*), le Mélilot sillonné (*Melilotus sulcatus*) et le Millepertuis perforé (*Hypericum perforatum* subsp. *perforatum*). Au bord de la mare, quelques arbres étaient couverts de lichens, ce qui a attiré quelques amateurs...



Point d'eau artificiel



La mare excentrée, à l'aspect plus naturel et très boueuse.



Joncs et Carex



Ranunculus trichophyllus
(Renoncule à feuilles capillaires)



Sisymbrella aspera
(Cresson rude)

La garrigue en couloir à l'intérieur de la forêt communale

Ce paragraphe concerne en fait toute la partie de l'autre côté de la route D69, à laquelle la majorité de la seconde journée a été consacrée.

En repartant du Domaine de la Vincence, nous avons donc traversé la route D69 et nous avons exploré la forêt communale, qui porte le nom de Bois de Mala Soque. Elle est plus aérée que celle jouxtant le Domaine de la Vincence. Sa composition est proche de cette dernière, mais elle héberge en plus de nombreux Cèdres de l'Atlas (*Cedrus atlantica*).

Elle est traversée par de très larges couloirs occupés par la garrigue (ou mattoral). C'est une végétation un peu plus haute et plus dense que celle des pelouses steppiques, accueillant de nombreux sous-arbrisseaux, en particulier une espèce nettement dominante sur de vastes étendues : le thym, si cher aux Provençaux.

Au début, la boucle imaginée par Jean-Paul Dauphin ne suit pas forcément un sentier bien défini, mais un schéma nous permet, après quelques hésitations et quelques marches arrière (!!!), de retrouver les balises numérotées qui jalonnent le parcours. Par la suite, c'est sur des chemins bien matérialisés, dont un très large, que nous continuerons le parcours avant de rejoindre la route D69, la traverser de nouveau, se diriger à travers champs vers la Grande Bastide, puis regagner la première forêt que nous avons décrite dans le paragraphe précédent.



Pas vraiment de sentier au début...



Large sentier ensuite.



Une garrigue riche en thym.



Thymus vulgaris (Thym commun)

Bien sûr, dans cette garrigue on retrouve la majorité des espèces méditerranéennes calcicoles décrites dans les paragraphes précédents (pelouses steppiques et lisière de forêt). Pour éviter toute redondance, nous ne les citerons pas de nouveau, d'autant que nous avons relevé 148 espèces rien que sur cette portion du parcours !

Ce nombre élevé témoigne bien de la richesse de cet habitat. De fait, ce sont environ 60 espèces qui n'ont pas encore été citées depuis le début de ce compte-rendu (pour connaître la liste complète, il faudra donc consulter les inventaires sur le site).

Au niveau des arbustes rencontrés dans cette garrigue en couloir, en plus de ceux cités dans les stations précédentes, signalons la présence du Jasmin buissonnant (*Jasminum fruticans*) et de deux Rhamnacées peu courantes : le Nerprun des rochers (*Rhamnus saxatilis*) et le Paliure Épine du Christ (*Paliurus spina-christi*).



Rhamnus saxatilis
(Nerprun des rochers)



Jasminum fruticans
(Jasmin buissonnant)



Paliurus spina-christi
(Paliure Épine du Christ)

Pour les Poacées, les nouveautés sont la Canche de Cupani (*Aira cupaniana*), l'Agrostis interrompu (*Apera interrupta*), le Brome raboteux (*Bromus squarrosus*), le très courant Chiendent pied-de-poule (*Cynodon dactylon*), la Fétuque cendrée (*Festuca cinerea*), la Fétuque marginée (*Festuca marginata*), le Pâturin vivipare (*Poa bulbosa* subsp. *bulbosa* var. *vivipara*) et la Rostrarie à crêtes (*Rostraria cristata*). A certains endroits, la Stipe plumeuse (*Stipa eriocalis*) occupe de grands espaces.



Festuca marginata
(Fétuque marginée)



Station de *Stipa eriocalis* (Stipe plumeuse) en bordure de chemin.



Les Fabacées aussi sont très nombreuses. On rajoutera l'Anthyllis à fleurs rouges (*Anthyllis vulneraria* subsp. *rubriflora*), l'Argyrolobe de Zanon (*Argyrolobium zanonii*), la Gesse à feuilles très fines (*Lathyrus setifolius*), la Gesse à graines sphériques (*Lathyrus sphaericus*), le Lotier de Delort (*Lotus corniculatus* subsp. *delortii*) et cinq espèces de vesces : la Vesce à fruits dimorphes (*Vicia amphicarpa*), la Vesce hybride (*Vicia hybrida*), la Vesce jaune (*Vicia lutea*), la Vesce noirissante (*Vicia nigricans*) et la Vesce faux sainfoin (*Vicia onobrychioides*). Mais, comme signalé précédemment, nous sommes tombés sur une belle station de l'Astragale vésiculeux (*Astragalus vesicarius* subsp. *vesicarius*) que les photographes du groupe se sont efforcés d'immortaliser car il était en fleur, contrairement aux plants vus lors de la première sortie.



Argyrolobium zanonii
(Argyrolobe de Zanon)



Lotus corniculatus subsp. *delortii*
(Lotier de Delort)



Vicia amphicarpa
(Vesce à fruits dimorphes)



Lathyrus sphaericus
(Gesse à graines sphériques)



Vicia nigricans
(Vesce noircissante)



Astragalus vesicarius subsp. *vesicarius*
(Astragale vésiculeux)

Pour les Brassicacées, on trouve la Lunetière lisse (*Biscutella gr. laevigata*), la Passerage hérissée (*Lepidium hirtum*) et l'Arabette tourette (*Pseudoturritis turrita*).

Les Astéracées nouvelles sont la Crupine commune (*Crupina vulgaris*), la Cotonnière pyramidale (*Filago pyramidata*), la Leuzée conifère (*Rhapticum coniferum*) et la Scorsonère hirsute (*Scorzonera hirsuta*).

Au bord des chemins, aux endroits un peu sablonneux, nous découvrons de petites annuelles : la Sabline à feuilles de serpolet (*Arenaria serpyllifolia*), le Céraiste aggloméré (*Cerastium glomeratum*), le Céraiste nain (*Cerastium pumilum*), la Linaire simple (*Linaria simplex*), l'Astéroline étoilée (*Lysimachia linum-stellatum*), la Minuartie hybride (*Minuartia hybrida*), le Myosotis très rameux (*Myosotis ramosissima*) et l'Orlaya fausse carotte (*Orlaya platycarpus*).



Rhapticum coniferum
(Leuzée conifère)



Orlaya platycarpus
(Orlaya fausse carotte)



Lysimachia linum-stellatum
(Astéroline étoilée)

Aux endroits les plus frais, on remarque l'Aristolochie pistoloche (*Aristolochia pistolochia*), le Grémil pourpre-bleu (*Buglossoides purpureocaerulea*), la Fraise des bois (*Fragaria vesca*), la Globulaire commune (*Globularia bisnagarica*), le Limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum*), le peu fréquent Mélampyre à crêtes (*Melampyrum cristatum*) et la Véronique d'Orsini (*Veronica orsiniana*).



Aristolochia pistolochia
(Aristolochie pistoloche)



Limodorum abortivum
(Limodore à feuilles avortées)



Melampyrum cristatum
(Mélampyre à crêtes)



Veronica orsiniana
(Véronique d'Orsini)



Dianthus balbisii subsp. *balbisii*
(Œillet de Balbis)

Dans les parties les plus sèches et caillouteuses, on retrouve des espèces méditerranéennes pour la plupart familières : l'Œillet de Balbis (*Dianthus balbisii* subsp. *balbisii*), le Gaillet à feuilles luisantes (*Galium lucidum*), l'Hélianthème des Apennins (*Helianthemum apenninum*), l'Hélianthème d'Italie (*Helianthemum italicum*), l'Iris nain (*Iris lutescens*), l'Ornithogale à feuilles étroites (*Ornithogalum angustifolium*), la Potentille printanière (*Potentilla verna*), le Réséda raiponce (*Reseda phyteuma*), la Crapaudine de Provence (*Sideritis provincialis*), la Crapaudine de Rome (*Sideritis romana*) et la Trinie glauque (*Trinia glauca*).



Sideritis romana
(Crapaudine de Rome)

Dans ce même type d'habitat, nous avons eu aussi la surprise de trouver une très belle station de l'Euphorbe épineuse (*Euphorbia spinosa*). C'est une espèce ligneuse, donc un sous-arbrisseau, formant des coussins hémisphériques. Elle n'est pas fréquente, les botanistes disent qu'elle est « localisée » car les stations sont peu nombreuses. Mais lorsqu'elle s'implante en un lieu, on trouve souvent de nombreux plants à proximité.



Les coussins hémisphériques de la spectaculaire *Euphorbia spinosa* (Euphorbe épineuse).

Enfin au rayon des plantes de plus haute taille, on peut aussi trouver la belle Phalangère fleur de lis (*Anthericum liliago*), la Filipendule commune (*Filipendula vulgaris*), le Glaïeul d'Italie (*Gladiolus italicus*), le Rumex intermédiaire (*Rumex intermedius*), la Saugue des prés (*Salvia pratensis* subsp. *pratensis*) et la Saugue verveine (*Salvia verbenaca* subsp. *verbenaca*).



Anthericum liliago
(Phalangère fleur de lis)



Filipendula vulgaris
(Filipendule commune)



Gladiolus italicus
(Glaïeul d'Italie)



Rumex intermedius
(Rumex intermédiaire)

Conclusion

Ces deux journées ont été très riches en découvertes. Les participants ont été absolument ravis et ont chaleureusement remercié Jean-Paul Dauphin pour son accueil.

Cet endroit peut être vraiment considéré comme un petit paradis pour les botanistes et les entomologistes !

Son incroyable diversité floristique est due à plusieurs facteurs :

- la variété des milieux, bien sûr,
- les très efficaces mesures de protection mises en place par le CEN PACA,
- mais aussi une pluviométrie bien plus importante que dans la majeure partie des départements du Var et des Bouches-du-Rhône. De violents orages localisés n'y sont pas rares, nous en avons été les témoins sur le chemin du retour ! A titre d'exemple, la commune de La Verdière a connu 1062 mm de pluie en 2024 alors que celle de Trets (à l'Est des Bouches-du-Rhône, distante de 42 km) n'a connu que 556 mm la même année.

Texte et mise en page : Jean-Claude MÉRIC
Photos : Martine AÏTELLI, Alain JAFFIER et Jean-Claude MÉRIC

NB : Voir aussi dans les pages suivantes le compte-rendu de ces deux journées consacré spécifiquement aux insectes de La Verdière.

Observation d'insectes
Domaines de La Vincence et de la Rabelle, La Verdière (83)
Sentier de découverte du CEN PACA - 7 juin 2023 et 22 mai 2024

Lors de deux sorties botaniques dans ce lieu paisible, nous avons pu observer de nombreuses espèces d'insectes. Dans le domaine, partagé entre pelouses fleuries, garrigue, champs, zones humides et bois, ces « petites bêtes » fort utiles effectuent leur cycle de vie en toute tranquillité, c'est un peu leur paradis.



Coléoptères



Agapanthia cardui
(Agapanthie des chardons)



Agapanthia dahli
(Agapanthie de Dahl)



Agapanthia kirbyi

Agapanthia cardui et *Agapanthia dahli* se rencontrent sur les Chardons.

Agapanthia kirbyi fréquente la Molène pulvérulente (*Verbascum pulverulentum*) dont elle fait bombance. Les larves sont strictement inféodées au genre *Verbascum*.



Stenopterus rufus
(Sténoptère roux)



***Stenurella nigra* (*Rutpela nigra*)**
(Lepture noire)



***Clanoptilus rufus* F**
(Malachie rousse)



Arima marginata
(Arime marginée)



Clytra laeviuscula
(Clytre lustré)



Exosoma lusitanicum
(Lupérus portugais)



Hycleus polymorphus
(Zonabre polymorphe)



***Anthaxia hungarica* F**
(Bupreste hongrois)



Trichodes alvearius
(Clairon des abeilles)



Chrysanthia viridissima
(Chrysanthie verte)



***Oedemera atrata* M**
(Ædemère noir)



***Oedemera nobilis* F**
(Ædemère noble)



***Oedemera flavipes* M**
(Ædemère à pieds jaunes)



***Oedemera podagrariae* F**
(Ædemère ochracé)



***Oedemera podagrariae* M**
(Ædemère ochracé)

Tous les Ædemères mâles possèdent des tibias renflés contrairement à ceux des femelles qui sont fins.

Quelques principaux critères de détermination pour l'espèce

Oedemera podagrariae

Elytres brun pâle rétrécis à l'extrémité et laissant apparaître le bout des ailes. Tête noire. Pattes jaunes.

Femelle : thorax jaune.

Mâle : thorax noir et pattes postérieures en partie noires.

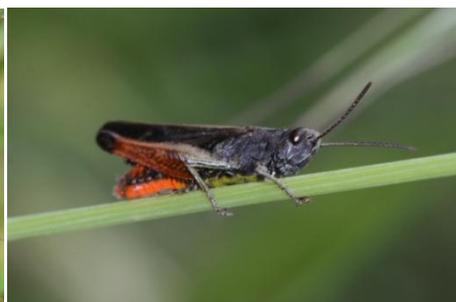
Orthoptères



Ephippiger diurnus M juvénile
(Ephippigère des vignes)



Omocestus rufipes F
(Criquet noir ébène)



Omocestus rufipes M
(Criquet noir ébène)

Diptères



Peleteria meridionalis



Tabanus sp.



Tipula selene



Syrphus vitripennis F

Hémiptères



Camptotus lateralis
(Camptote des genêts)



Cercopis intermedia
(Cercepe intermédiaire)



Carpocoris mediterraneus
(Pentatome méridionale)



Carpocoris pudicus
(Pentatome pudique)

Néoptère (Phasmatodea)



Pijnackeria masettii (Phasme de Masetti)

Névroptère



Libelloides coccajus (Ascalaphe soufré)

Lépidoptères

Chenille de la
Cucullie du bouillon blanc
(*Cucullia verbasci*)



Chenille de la
Zygène des garrigues
(*Zygaena erythrus*)



Macroglossum stellatarum (Moro-Sphinx)

Reconnaisable à sa façon de butiner en vol stationnaire, il s'aide de sa longue trompe pour atteindre le nectar au cœur des fleurs. C'est pour cette particularité qu'il est aussi appelé Sphinx-colibri.



Arctia villica
(Écaille fermière ou
Écaille villageoise)



Pterophorus pentadactyla
(Ptérophore blanc)



Aporia crataegi
(Gazé)



Adscita sp.
(Turquoise)



Zygaena filipendulae
(Zygène de la filipendule, 5t.)

5 taches



6 taches

Zygaena filipendulae
(Zygène de la filipendule, 6t.)

La Zygène est un papillon étrange qui ne passe pas inaperçu dans les prairies en fleur. Mais pourquoi ces points rouges qui attirent l'œil ? C'est pour signaler à ses prédateurs, oiseaux et lézards, qu'elle est toxique. Attention danger ! En effet elle contient du cyanure, poison violent. Épargnée par les insectivores, elle peut voler nonchalamment et butiner en toute tranquillité.



Lysandra bellargus M, (Bel-Argus)



Aricia agestis F
(Collier de corail)



Polyommatus icarus In copula, (Argus bleu)



Melitaea cinxia F
(Mélitée du plantain)

Face inférieure



Melitaea didyma (Mélitée orangée)

Face supérieure



Melitaea phoebe
(Mélitée des centaurées)



Boloria euphrosyne
(Grand Collier argenté)



Coenonympha pamphilus
(Procris)



Melanargia galathea
(Demi-Deuil)

Hyménoptères

Anisoptère (Libellule)



Apis mellifera (Abeille mellifère)



Vespa vulgaris (Guêpe commune)



Libellula depressa (Libellule déprimée)

Arachnides

Les araignées ne sont pas des insectes. Les deux représentantes ci-dessous sont des femelles, elles portent leurs œufs.



Famille des *Lycosidae* F



Pisaura mirabilis F (Pisaure admirable)



Quelques participants... à l'écoute de Jean-Paul Dauphin, conservateur bénévole du CEN PACA, qui gère cette propriété.

Texte et mise en page de la partie « Insectes » : Martine AÏTELLI
Photos : Martine AÏTELLI, Alain JAFFIER et Jean-Claude MÉRIC